

Ecrit par le 5 février 2026

# Hippodrome Roberty : c'est la mort du petit cheval si rien n'est fait rapidement pour sécuriser ce site classé du Pontet



**Grandeur et décadence. Chef-d'œuvre en péril.** Implanté au cœur d'un écrin vert de 125 hectares, cet hippodrome créé par les frères Thomas, des industriels du XIX<sup>e</sup> siècle amateurs de pur-sang, a ouvert en 1868. Il a même accueilli les réunions des Alpes-Maritimes avant que ne soit construit l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer.

Classé en 1972 au titre des Sites naturels en 'zone verte' et comme Monument historique en 1993, ce qui le rend inconstructible, cet espace a longtemps appartenu à la famille d'Edmonde Charles-Roux-Defferre. Son descendant, le Prince Rodolfo Del Drago, qui l'a porté à bout de bras pendant des années avec le château éponyme, l'a mis en vente. En 2014, un groupe d'investisseurs l'a acquis pour réhabiliter le château et ses dépendances, mais pas le champ de courses et les 58 hectares de prés et de bois qui l'entourent ainsi que les parkings attenants. Un projet de création d' »École de Trot du Sud-Est » a même

Ecrit par le 5 février 2026

été évoqué, soutenu par la Fédération et Le Cheval Français. Avec à la clé des emplois de selliers, palefreniers, entraîneurs, fournisseurs de fourrage, soigneurs et maréchaux-ferrants.

Ce feuilleton dure depuis des années et pendant ce temps-là les tribunes en bois se délitent, les haras se détériorent, la piste est envahie de hautes herbes et le mistral fait tomber nombre de branches de platanes centenaires malades. Même si les bénévoles de la Société Hippique d'Avignon se décarcassent, ce sont tous des retraités qui ne roulent pas sur l'or et qui n'ont ni la force ni les moyens d'entretenir ce site patrimonial et cette piste enherbée de 1500 mètres.

### Quel avenir pour l'hippodrome Roberty ?

Une réunion — à laquelle la presse n'était pas conviée — s'est tenue lundi 18 novembre pour évoquer l'avenir de Roberty. Selon nos informations, plusieurs sujets ont été abordés. À commencer par la convention qui liait la Société Hippique aux propriétaires, mais qui n'a pas été signée depuis des mois. Sans parler des lieux qui sont insécurisés, voire dangereux et qu'aucun assureur ne veut prendre en charge tant que tout ne se sera pas aux normes pour accueillir du public. Ce qui coûterait une fortune.

Autres interrogations, pourquoi des investisseurs ont-ils acheté ce site en 2014, n'y ont encore rien entrepris depuis et ne l'entretiennent pas ? Pour défiscaliser ? Pour spéculer en le revendant plus cher ? Pour attendre qu'il devienne constructible et y édifier une résidence immobilière de luxe au cœur de cet écrin naturel ?

Certains proposent que la valeur de Roberty et de ses dépendances soit expertisée par la SAFER pour le vendre au prix de 2€ le m<sup>2</sup> agricole, et que la Ville du Pontet d'un côté et la Fédération du Sud-Est avec la Société de Trot de l'autre, l'achètent moitié-moitié. La commune en disposant tout au long de l'année pour les enfants des écoles et les clubs sportifs et la Fédération y organisant cinq réunions hippiques par an avec le PMU.

Apparemment, un accord a été trouvé pour qu'une nouvelle convention de trois ans soit rédigée par la Société Hippique d'Avignon et signée par les propriétaires. Mais cela ne préjuge en rien des travaux de sécurisation absolument nécessaires à tout accès du public dans les lieux. Du coup, la mairie qui va célébrer le 17 janvier 2025 les 100 ans de la commune du Pontet (qui jusqu'en 1924 était un quartier d'Avignon et qui a souhaité davantage d'autonomie, devenant ainsi la 151<sup>e</sup> et plus jeune commune de Vaucluse) avait l'intention d'organiser un 'Grand Prix Hippique du Centenaire' pour Pentecôte à Roberty. Mais rien n'est moins sûr.

Avis aux généreux mécènes et donateurs : si vous voulez sauver ce site remarquable de Vaucluse, ce poumon vert du Grand Avignon avant que la tribune de bois ne tombe en ruines, c'est-à-dire en sciure, foncez ! Mais en ces temps de crise, d'inflation, de déficit abyssal des comptes publics et de drastique coup de rabot sur les finances des collectivités locales, on ne va pas forcément trouver l'argent nécessaire à la remise en état de Roberty sous le sabot d'un cheval.